



Date limite :  
Samedi 30  
Septembre  
2023

# Sauvez mon commerce

Suite à l'augmentation de l'énergie, nous avons été impacté à hauteur de 400% d'augmentation, nous avons dû licencier notre fils pizzaiolo et arrêter les pizzas, ce qui a réduit un peu le montant mais les factures sont toujours trop élevées. Cette augmentation de 400% nous a fait passer de 1000 euros à 4000 euros pour 2 mois, on a alors réduit au maximum l'éclairage, etc...

La on se retrouve avec une dette de l'EDF pour un montant de 5500 euros, Le 21 août on nous a couper le courant pour non paiement, edf n'a même pas voulu d'échelonnement.

Donc on se retrouve avec la supérette, le snack et le bar fermé jusqu'à règlement de la dette.

Nous ne sommes pas en location, on paie un crédit pour les locaux, on ne peut pas abandonner car on a

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/QDLVbGZ5>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**PORCEL**